



Pour un service public fort ouvert à toutes et tous !

En Suisse, le service public est une histoire à succès. Il assure la cohésion de notre pays. En matière de services postaux, ferroviaires et de communication, d'approvisionnement en électricité, de santé et de formation notamment, la Suisse offre un service quasi unique au monde en termes de sécurité, de qualité, de fiabilité, de ponctualité, de desserte de toutes les régions et de prix. Des dizaines de milliers de travailleur-euses fournissent jour après jour un maximum de prestations dans les entreprises du service public. Le service public contribue ainsi à notre prospérité et revêt une grande importance pour l'économie nationale. Cela tient aussi au fait que les coûts y sont nettement plus bas que dans le domaine des biens de base privatisés.

Le service public comprend des prestations de base universelles, définies démocratiquement et englobant des infrastructures et des prestations sans visée lucrative. L'objectif est d'approvisionner la population en biens élémentaires, ce qui relève de la responsabilité de l'État. En raison de leur grande importance pour le bien-être de la société et de leur tendance à constituer des monopoles naturels, les infrastructures du service public doivent être contrôlées démocratiquement et appartiennent en principe aux pouvoirs publics.

Le service public est synonyme d'égalité des chances et de solidarité. Tou-tes les habitant-es de chacune des régions du pays ont droit à un accès continu et aisé à une offre de qualité sur l'ensemble du territoire, et cela à des prix abordables. Toute personne doit avoir le meilleur accès possible aux biens et services de base, indépendamment de sa situation (vie privée et professionnelle), de ses moyens financiers, de son âge, de sa santé, de son identité de genre ou de son niveau de formation. Une attention particulière doit ici être accordée aux besoins des régions périphériques et des zones de montagne. Cette vigilance est aussi de mise pour les prix : la desserte, par exemple en services postaux, est plus chère par personne dans les régions peu peuplées que dans les villes ou les agglomérations. Mais le prix de la lettre envoyée en courrier A est partout le même.

Le service public a également valeur d'exemple pour d'autres branches en ce qui concerne les salaires et les conditions de travail. Les conditions sont régies par des conventions collectives de travail et exigent par exemple l'égalité des genres, des offres pour les personnes en situation de handicap et des places d'apprentissage. Le PS demande que le pouvoir de codécision des collaborateur-ices soit inscrit dans tous les domaines du service public. Le dumping salarial et le dumping social doivent être exclus, y compris dans les unités d'entreprise externalisées. Les entreprises du service public se distinguent par une gestion respectueuse de l'environnement et des ressources naturelles. Le service public investit aussi dans des offres susceptibles, suivant les circonstances, de ne pas être rentables à court terme, mais qui ont un impact économique à long terme et un caractère exemplaire. Les entreprises du service public ont le devoir de continuer de construire et d'entretenir des infrastructures de premier ordre et de proposer des prestations de qualité sur l'ensemble du territoire à des prix équitables. Les critiques émises par les client-es doivent être prises au sérieux et des améliorations doivent être rapidement mises en œuvre le cas échéant.

Les crises actuelles le montrent : il est essentiel d'assurer, dans le cadre du service public, une mise à disposition minimale d'infrastructures et de services, définie démocratiquement, pour la population. Le PS s'oppose aux tentatives de libéralisation, voire de privatisation. Or, notre service universel est malheureusement sous pression constante. Des programmes d'austérité et de démantèlement menacent la Confédération, les cantons et les communes. Les conséquences d'un affaiblissement du service public sont la pression exercée sur les conditions de travail et les salaires, la réduction du personnel, la diminution ou le démantèlement des prestations et des services, le manque d'entretien, les privatisations et les délocalisations. Tout cela détériore et rend le service universel plus cher, comme l'ont prouvé toutes les privatisations à l'étranger.

En tant que parti de premier plan dans la défense du service public, le PS s'engage pour qu'il n'y ait pas de réduction des offres et des services, en particulier dans les régions périphériques et les zones de montagne. Il faut réinvestir les bénéfiques, garantir des salaires décentes et des conditions de travail acceptables et éviter l'externalisation. Les offres et services existants doivent être renforcés et développés en continu. Ils doivent être adaptés de manière démocratique aux transformations sociales et technologiques et à l'évolution des besoins. Le service public a du potentiel pour l'avenir – dans les télécommunications et la radiodiffusion, la poste et les chemins de fer, l'approvisionnement en électricité, les systèmes de santé et de formation ainsi que l'univers numérique. La Confédération et les cantons doivent veiller, dans leurs stratégies de propriétaire, à ce que le contrôle démocratique du service public soit assuré et appliqué.

Le PS s'engage pour un service public fort – ouvert à toutes et à tous et sous le contrôle démocratique de toutes et tous.